



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Comptes 2023-2024	2
Travaux et projets	3-4
Lotissement rue de la Rippe	5
Dompierre d'hier et d'aujourd'hui	5
11 juillet 2024	6-7
Nos sportifs à l'honneur	8
Terre d'Emeraude:	9
Vie communale	10
Comité d'animation	11
Informations utiles	12
Incivilités	

Directeur de la publication : Guy Pietriga. Rédacteurs : Valérie Gervais, Nelly Janod, Thierry Bécaud, Fabienne Vernier.

Secrétariat : Angélique Dumarais. AMP. Imprimé par ABM Graphic: 255 Rue Victor Puiseux, 39000 Lons-le-Saunier

Dompierre « Mag »

Numéro 19 - Novembre 2024

Chers amis,
2024, année d'incertitude. Inutile d'insister sur ce que vous voyez à la télévision, entendez à la radio ou ces fausses informations qui circulent en abondance sur les réseaux. Souhaitons simplement que les principes de la démocratie, la force de nos institutions nous préserve du pire.

Assez tardivement vous découvrirez les chiffres 2023 et les grandes lignes du budget 2024 qui arrive bientôt à la fin de l'exercice. Par une gestion rigoureuse, le conseil municipal maîtrise les dépenses de la commune, sans augmentation d'impôts, sans interrompre sa politique d'investissements au service des habitants, et en assurant le maintien de réserves pour les éventuelles périodes de « vaches maigres ». Même si les produits de ventes de bois sont incertains, les travaux en forêt devraient nous permettre de conserver, à l'avenir, ces ressources exceptionnelles. 2025 ne devrait cependant pas être aussi rémunératrice que les années passées.

Nous serons toujours vigilants dans l'établissement de notre budget, maximisant les dépenses et minimisant les recettes. Restant prudents et mesurés.

C'est donc avec sérénité que je vous présente mes meilleurs vœux, accompagné de

mon conseil municipal qui a prouvé qu'il pouvait traverser des périodes troublées avec objectivité et professionnalisme.

Les points sur les « i »....

La loi* prévoit que le conseil municipal se réunit au minimum une fois par trimestre. A Dompierre, le conseil municipal se réunit tous les mois sauf août. Les séances sont publiques. L'absentéisme n'existe pratiquement pas. Je remercie vivement les conseillers qui font l'effort d'être présents à chaque session. Certains ayant des obligations professionnelles très contraignantes.

Pour l'information du public, la seule obligation**, à l'issue d'un conseil, est l'affichage d'un procès-verbal contenant l'ordre du jour de la séance et les délibérations adoptées.

Dans un souci de transparence, cependant, j'ai voulu que des comptes rendus détaillés soient mis à disposition du public, par l'affichage et sur le site. La parution sur le site internet ne constitue nullement une obligation de publication du compte-rendu.

Et la parution d'un magazine d'information qui relate les événements, projets et travaux en cours est assez rare dans les petites communes pour être soulignée!

Or, certains s'acharnent à « éplucher » ces publications dans l'espoir d'y trouver je ne sais quelles contradictions, à questionner le secrétariat, à s'indigner d'un éventuel retard de parution sur le site.

Soyons clairs, nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur, c'est humain. Mais les séances mensuelles du conseil, les comptes rendus détaillés, le Dompierre Mag, constituent un énorme travail.

La question se pose donc aujourd'hui: Devons nous continuer ou nous confirmer strictement à la loi ?

Avec un peu d'humour, très anglais, je conclurai par cette phrase d'Oscar Wilde : « Aucune bonne action ne reste longtemps impunie ».

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux. *Le Maire, Guy Pietriga.*



*(article L.2121-7 du CGCT)

** (ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/2021)



Les comptes de la commune 2023 et le budget 2024

Voici les résultats du compte administratif de l'exercice 2023

A gauche, les dépenses de l'année précédente, à droite les recettes réellement encaissées au cours de l'exercice 2023. (voir tableau ci-dessous)
L'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 90 705 €. Le résultat cumulé (avec les exercices

DEPENSES		RECETTES	
charges courantes	86 812 €	produits du domaine	110 044 €
personnel communal	25 855 €	impôts locaux	86 895 €
intérêts d'emprunt	2 233 €	Dotation globale de fonctionnement	32 618 €
autres charges	59 500 €	autres produits	35 547 €
dépenses de fonctionnement	174 400 €	recettes de fonctionnement cou-	265 104 €
remboursement dette	21 908 €	couverture besoin de fi-	89 918 €
travaux	4 570 €	FCTVA	11 421 €
équipements	88 386 €	subventions	56 171 €
dépenses totales d'investisse-	114 863 €	recettes totales d'investissement	157 510 €
TOTAL DES DEPENSES	289 263 €	TOTAL DES RECETTES	422 614 €

résultat de fonctionnement de l'exercice	90 705 €
resultat global (Fonctionnt+investisst)	133 351 €
résultat cumulé (avec reports N-1)	450 457 €

Le fonds de roulement est stable 456 000 € fin 2023. Il constitue en fait nos réserves pour financer de futurs investissements sans emprunter.

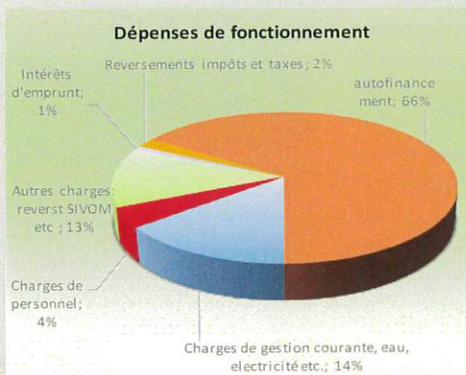
En résumé:

Le compte administratif ci-dessus ne retrace que les opérations réelles réalisées en 2023. Les opérations d'ordre comme les reports des années précédentes, les amortissements ou les intégrations ont été neutralisées. Pour simplifier, on peut dire qu'avec **100 euros**, en 2023, la commune a payé :

- 31 euros d'équipements et de travaux d'investissement
- 31 euros de charges courantes, entretien, eau, électricité, timbres etc.
- 8 euros pour rembourser les emprunts
- 21 euros de charges diverses, SIVOM, indemnités, etc.
- 9 euros de frais de personnel et de salaires.



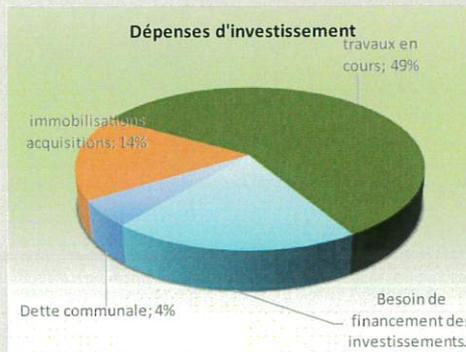
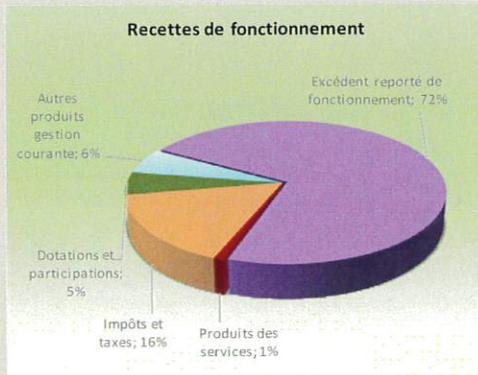
Le Budget 2024



On voit immédiatement que la plus grande part des recettes de fonctionnement est constituée des excédents des exercices précédents. Cette « épargne » sert à financer nos investissements présents et futurs.

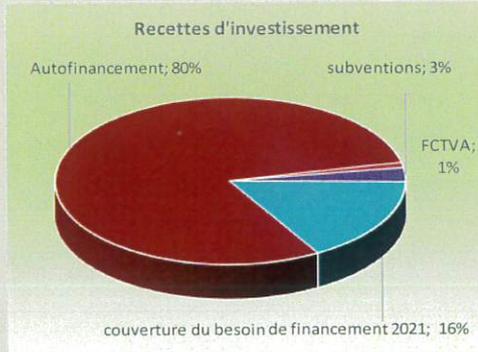
(A titre indicatif il s'élevait à 220 932 € en 2014, 450 457€..dix ans après. Et de gros travaux ont été réalisés).

Les recettes de bois ont été volontairement sous estimées. Il vaut mieux avoir une bonne surprise qu'une mauvaise.



Les charges de gestion courantes sont le 2ème poste de dépenses. Elles sont par nature incompressibles.

Si l'on compare avec les communes de même importance (0 à 250 habitants) les recettes courantes (bois loyers etc) sont plus importantes à Dompierre, mais les dépenses courantes sont inférieures à la moyenne des communes*.



*(sources Finances Publiques)

Les travaux en cours

Sécurité Incendie: La DECI

Validation de la réserve Incendie à l'Est du villa (Proche Jura Clean)



La mise aux normes de la réserve incendie située entre TMCS et JURACLEAN est terminée. Les services du SDIS et Éric DAVID (ED TECH) se sont rendus sur les lieux pour contrôler l'installation. Actuellement seule cette réserve est fonctionnelle car les deux anciennes citernes sont obsolètes..

Ci-dessous: Un exemple de réserve incendie. Il s'agit d'une citerne enterrée, donc invisible

Suite à l'étude réalisée, depuis plus d'un an, par le bureau d'étude ED TECH, il apparaît que la sécurité incendie ne répond absolument pas aux normes de sécurité actuelles. Aucun poteau d'incendie ne délivre une quantité d'eau suffisante pour être utilisée par le corps des sapeurs-pompiers en cas de sinistre (60 m³ par heure pendant 2 heures). Un projet d'implantation d'une réserve incendie Rue de la Rippe s'avère indispensable. Selon l'étude : « Cette implantation conjuguée avec une remise en disponibilité des poteaux incendies permettrait de résoudre 90 % de la couverture DECI de la commune et paraît effectivement bien centrée sur le territoire ».

Le marché est lancé et trois entreprises ont soumissionné. Les travaux devraient commencer au printemps prochain.



. Les maires ont désormais l'obligation de pourvoir à la sécurité des habitants. A défaut, leur responsabilité peut être engagée.

Un projet: L'aménagement du sentier découverte, mise en valeur de l'arboretum, sapin Président...

Une nouvelle jeunesse est apparue au village. Dompierre possède un patrimoine de qualité. Comment le valoriser sans le pervertir? Élagage, tronçonnage d'arbres morts, empierrement, entretien et changement des panneaux informatifs. Installation d'une aire de détente, table et bancs. En respectant la beauté de notre commune. Afin que les enfants, et les parents récemment arrivés, et ceux qui sont attendus, puissent jouir de cette richesse. Une réflexion est engagée. Des contacts sont pris, région, terre d'Emeraude etc. Rien n'est encore décidé ur.



Les travaux en cours

Sécurité Routière au village: phase 2



Signalétique supplémentaire (30km etc.) et implantation d'un nouvel abribus afin d'éviter les manœuvres intempestives du bus scolaire. Quelques finitions sont à prévoir comme la mise en place d'un panneau d'un panneau (montage photo) et l'amélioration des abords. Coût estimé de l'opération: 20 255 € subventionné à hauteur de 30 %;



Effacement des réseaux: phase finale.

Souvenez vous des « toiles d'araignées qui enlaidissaient la commune.



Aujourd'hui 95 % des réseaux sont enfouis et ont disparu du paysage . Enedis n'est pas en mesure de supprimer la ligne (20 000 v) qui traverse la commune de l'entreprise « Brun » (autrefois « tranbsfobois », au verger rue de la Rippe. Opération pilotée par le SIDEC, et l'entreprise SBTP qui n'a suscité que des commentaires élogieux. Coût de l'opération: environ 181 000 € subventionné à hauteur de 85 000 € soit **reste à charge : 95 000 €** (qui devrait être moins élevé du fait de la réduction de certains travaux).



La sécurité des enfants et des habitants, l'effacement des lignes aériennes, constituent une charge financière importante. Sans les ressources des ventes de bois, (104 702 € en 2023) il serait impossible de réaliser ces opérations sans une augmentation forte des impôts locaux.

Travaux en forêt.



Un partenariat privilégié entre l'ASA, la commune, l'ONF, et des entreprises responsables.



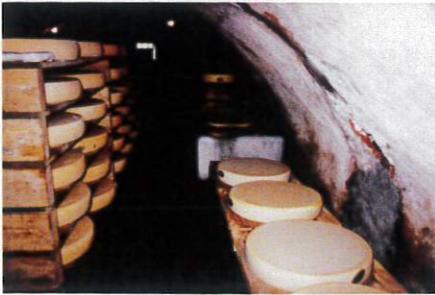
Pour vendre des bois, aujourd'hui, il faut que l'exploitation soit facile. Les aires de retournement, les pistes de débardage, ont une importance stratégique. Une Association Syndicale Autorisée (ASA) est un **établissement public administratif** Ses membres sont des personnes privées, des personnes morales et des personnes de droit public ; l'ASA du Chanois réunit les communes d'Alieze, Dompierre, Marnezia, Poids de Fiole, Presilly et Saint Maur et de nombreux propriétaires privés.



Chiffres clés:

Montant total travaux:	170 217 € HT
subventions: (70%)	119 151 € HT
Travaux Dompierre:	39 850 € HT
subventions: (70%)	27 895 € HT
Payés par l'ASA:	11 955 € HT
reste à charge commune:	1 470 €

Dompierre d'hier...



La fromagerie de Dompierre sur Mont, comme bien des coopératives du plateau, a fermé ses portes en 1984, il y a quarante ans. Elle fonctionnait depuis 1856. Le 19 janvier 1856, Mme Marie-Adélaïde Vouaille, concierge à Paris, vendait à la commune de Dompierre, pour l'établissement d'un chalet, une maison d'habitation avec un petit bâtiment à l'Est, dit « le Pigeonnier », pour la somme de 2 200 francs.

Le 11 février de la même année, l'agent Voyer, le sieur Colombier d'Orgelet, est chargé par le préfet du Jura de faire le plan et l'estimation de ce que la commune se propose d'acheter. Le 18 février 1856, le préfet confiait à M. Chevillard, percepteur à Orgelet, l'enquête de commodo incommode sur le dit projet, enquête concluant à l'approbation du projet.

Le 19 mars 1856, le préfet Nau, de Beauregard, autorisait la vente à la commune, « considérant que les chalets ne sont pas à proprement parler des établissements communaux, mais que dans le but de favoriser le développement de l'industrie de la fabrication des fromages pour diminuer les chances d'incendie, l'administration supérieure les a, en quelque sorte, élevés à ce rang, en autorisant exceptionnellement les communes du Jura à former elles-mêmes ces établissements... Considérant que la maison dont le conseil municipal sollicite l'acquisition convient parfaitement en raison de la proximité de la fontaine publique... »

Considérant que la majorité des habitants se sont prononcés en faveur de ce projet...le préfet de conclure : « le

prix de cette acquisition (2 200 francs) sera amputé sur le produit d'une coupe de bois vendue aux dernières adjudications ».

Le 28 avril 1856, l'acte de vente est signé en l'étude de Me Jean-Marie Paquelin, notaire à Orgelet, en présence de Claude Berepion et Jean-Marie Gaillard, tous deux propriétaires demeurant à Dompierre, témoins instrumentaires, et Jean-Pierre Faton, maire de Dompierre.

Le 21 juin 1856, l'architecte Pouchot établissait à 3 300 francs le devis de réparation pour une cave, une chambre de fabrication, une laiterie et une petite chambre pour l'habitation du fruitier, il précisait : « la construction sera faite en pierre moellon, la couverture en tuiles plates, la charpente sera en sapin ».

Ces travaux seront approuvés le 5 août 1856 par le conseil municipal, où siégeait Hippolite Michaud, Honoré Futin, Jean-Baptiste Vauchez, Napoléon Berger, Célestin Gaillard, adjoints et Jean-Pierre Faton, maire.

Dès 1857, la coopérative va produire du comté. La fabrication ne se faisait que de mars à novembre. Le village comptait alors 340 habitants et l'on dénombrait 57 exploitations agricoles, dont 4 fermiers. Le troupeau bovin comptait 360 têtes de bétail, dont 134 vaches. L'évolution de la coopérative sera celle qu'ont connue tous les villages, une baisse de population constante ainsi que du nombre des exploitations agricoles, une augmentation de la production laitière.

Les deux petites chaudières à potence, où le lait était chauffé (chaque sociétaire apportant à tour de rôle bois et fagots) seront ensuite remplacées par deux, puis par trois chaudières, de plus en plus grandes, avec chauffage à la vapeur.

En 1983, lorsque le fromager, M. Prost, en poste depuis trente-six ans, prend sa retraite, la société compte encore neuf membres qui portent 1 millions de litres de lait par an. Mais

la cession d'activité de deux d'entre eux provoquait la fermeture de la fromagerie à tout jamais, le lait étant désormais acheminé vers une autre coopérative.

Que de regrets ! Car la fermeture d'un chalet, c'est une partie de la vie du village qui disparaissait. La coulée journalière permettait en effet aux villageois de se rencontrer, d'échanger des propos, de diffuser l'information. La municipalité, en 1982, avait vendu le chalet à la coopérative dans l'espoir de son maintien. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un lointain souvenir mais bien des habitants de la commune l'ont connue. Enfants, interrogez vos grands parents, ils ont probablement une anecdote à raconter... Ou consultez le Dompierre Mag N°6 de Décembre 2016, avec un délicieux article de JC... visible aussi sur le site. MB/GP

(Cet article, signé Michel Balland parut dans le journal local dans les années 80. Il a dû être légèrement remanié. Document original fourni par Claude Poncet.)

... et d'aujourd'hui,

Sohanne Guérin va tenter d'intégrer le corps d'élite des Pompiers de Paris.



Le maire et son conseil te souhaitent plein succès. Courage, Sohane, tout Dompierre et sa banlieue (Orgelet...) sont avec toi!



Merçi!



80 ème anniversaire de la tra
Une cérémonie exceptionnelle! Merci à
ciens, par votre présence, vous asse
dans la solennité et le recue



Médie. Commémoration du onze juillet dix-neuf-cent-quarante-quatre
ous ceux, jeunes et vieux, officiels et habitants du village, portes drapeaux et musi-
rendu hommage à nos pauvres victimes et marqué ce jour d'une pierre blanche,
lement.

(Photos/ext. Film 11 juillet Eric Faton)

Yannis
Tsnv

Nos sportifs à l'honneur:

Yannis, Dompierrois d'origine, quel est ton parcours ?

Je pratique le VTT depuis 15 ans. J'ai d'abord débuté au VTT Orgelet où j'ai pu découvrir toutes les formes de ce sport (DH Trial, Enduro, XCO, XCE, XCC et XCM). Cela fait désormais 6 ans que je suis spécialisé dans le XCO (Cross Country Olympique) et ses variantes au sein de l'équipe du vélo club dolois. Depuis l'année dernière je me suis hissé au plus haut niveau français me permettant ainsi d'accéder à la compétition internationale (coupe du monde) où je fais actuellement mes preuves.

Que dire de la saison 2024 ?

Actuellement je cours au sein du team vélo club Dolois qui est un team national. Nous sommes actuellement

10 coureurs de niveau très différent et nous devons nous partager le budget équitablement. Ceci me permet alors d'accéder aux coupes de France sans problème.

Et pour gérer tout ça ?

Sur la scène mondiale et au niveau matériel, je dois tout gérer par moi-même : recherche de budget par le biais de sponsors et mécénats, contacter les marques pour trouver du matériel. L'option de matériels est à mes frais. Toute la logistique des coupes du monde est payée de ma poche ou par mes sponsors privés. En dehors de ma passion je suis employé en tant que mécanicien vendeur cycle. Je travaille actuellement 25H par semaine. D'un point de vue entraînement, ma charge est de 13H par semaine. Je n'ai pas de nutritionniste ni de coach mental.

Quels sont tes objectifs ?

Un podium en coupe de France serait une belle récompense et pourquoi pas un TOP 10 en coupe du monde. Dans tous les cas je veux emmagasiner un maximum d'expérience, et surtout, porter mes couleurs Jurassiennes au plus haut niveau



Palmares

SAISON 2023

- 4^{ème} COUPE DE FRANCE GUERET - 2023
- 3^{ème} COUPE DE FRANCE PÏJYS SAINT VINCENT - 2023
- VICE CHAMPION DE FRANCE À JEUMONT - 2023
- 35^{ème} COUPE DU MONDE NOVE MESTO (CZ) - 2023
- 28^{ème} COUPE DU MONDE LENZERHEIDE (SUI) - 2023
- 16^{ème} COUPE DU MONDE VALLNORD (AD) - 2023
- 12^{ème} COUPE DU MONDE DES GETS (FRA) - 2023
- 21^{ème} COUPE DU MONDE SNOWSHOE (USA) - 2023
- 18^{ème} COUPE DU MONDE MONT SAINT ANNE (CAN) - 2023

SAISON 2024

- 2^{ème} COUPE DE FRANCE HC MARSEILLE - 2024
- 5^{ème} UCI HC MONTE TAMARO - 2024
- 44^{ème} COUPE DU MONDE MAIRIPORA - 2024
- 16^{ème} COUPE DU MONDE ARAXA - 2024
- 3^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE U23 - 2024
- VICE CHAMPION D'EUROPE DE RELAIS - 2024
- 7^{ème} CHAMPIONNAT D'EUROPE - 2024
- 23^{ème} COUPE DU MONDE NOVE MESTO - 2024



10 Av. Franche Comté. 39270 Orgelet

03 84 43 44 49



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique ...

... à Orgelet, les conseillères France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Ce service est totalement gratuit. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, : démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

L'espace France services vous permet d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou partenaires de l'État: L'assurance maladie (CPAM) les allocations familiales (Caf) La Direction générale des finances publiques (DGFIP) L'assurance retraite (CARSAT) ainsi que France Travail et l'ANTS (cartes d'identité, Passeports, permis de conduire etc.)

ORGELET

4 chemin du Quart

03 84 25 54 06

Horaires :

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h-13h

Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h30

Des occasions à ne pas rater...

Profitez de l'offre pour les habitants de Terre d'Émeraude de **visiter gratuitement le musée du jouet et le site des cascades** (dans le magazine 39°Sud de 2024)



OFFRE EXCLUSIVE

POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Découpez ce bon et munissez-vous d'un justificatif de domicile.

1 place de parking

Sur le site des Cascades du Hérisson, prenez un ticket à la borne à votre arrivée. À la fin de votre visite, rendez-vous au Point d'Information Touristique : donnez votre bon en présentant votre justificatif de domicile, celui-ci sera tamponné et un ticket de sortie de parking vous sera remis.

1 entrée gratuite pour tous les occupants de la voiture

Portez ce bon à l'entrée du Musée du Jouet de Moirans-en-Montagne pour que vous et votre famille puissiez bénéficier d'une entrée gratuite (valable de 1 à 5 personnes). Bonnes visites !



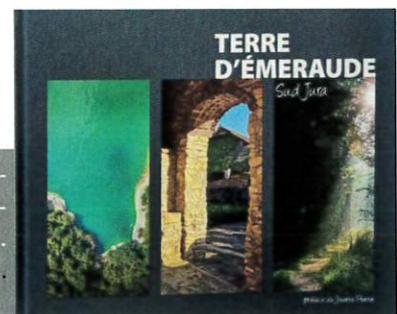
1 entrée famille



1 véhicule

Il reste quelques **tickets gratuits**. Faites la demande au secrétariat. Les tickets ont une durée de validité de 2 ans.

Le livre **TERRE D'ÉMERAUDE** est encore disponible: Un portrait de notre territoire magnifiquement illustré, au travers des 92 communes. Renseignez vous au secrétariat.



Quelques évènements et Cérémonies à Dompierre



07/01/2024: repas des aînés. Ambiance chaleureuse et détendue. La tombola a rencontré un vif succès. Merci aux généreux donateurs.



13/01/2024: Vœux du maire et du conseil municipal. Présentation de nouveaux arrivants dans la commune.



29/06/2024: Inauguration de l'aire de jeux Michel Balland. Une foule nombreuse s'était déplacée en présence de la famille pour rendre hommage à l'ancien maire.



Le 8 mai 2024 une plaque en mémoire de Joseph Tréand avait été dévoilée. Le 11/11/2024, la cérémonie a été bien suivie et c'est clôturée par une émouvante Marseillaise « A capella ».



Depuis le 12 décembre 2023, chaque mardi après-midi de 14h à 16h30, 12 à 18 personnes de Dompierre et amis se retrouvent dans la petite salle communale pour passer un bel après-midi de convivialité dans le cadre des RENCONTRES MONA LISA (Rencontres pour combattre l'isolement social et la solitude et réaliser un lien social). Ces rencontres sont initiées par la Fédération ADMR de Lons le Saunier, l'antenne ADMR d'Orgelet et la commune. Séances animées par 2 bénévoles de l'ADMR, Ariane et Mireille qui proposent jeux de société, jeux de cartes divers



Les ateliers « **Bons Jours** », ce sont des rencontres, des conférences, des moments conviviaux... consultez le programme auprès d'Ariane Regazzoni et de Mireille Coiffier.

La Page du comité d'animation



En 2024, le comité d'animations de Dompierre sur Mont vous a proposé une dizaine d'animations.

Pour assurer la continuité du comité d'animations, nous avons besoin de trois personnes supplémentaires.

Rejoignez-nous ! Assemblée générale le 17 janvier 2025 à 20h30 .

Coordonnées : Adresse postale : 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél : 03 84 25 48 74 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale :

Lundi : 8h - 12h Mardi 8h - 12h et 13h30 - 17h30 (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM)
 Mercredi : 8h - 11h 45 Jeudi : 13h30—17h30 Vendredi 13h 30 - 17h30



Il est toujours possible de rencontrer le maire sur rendez-vous en fonction de ses disponibilités (appelez le 03 84 25 48 74)

Maison Médicale d'Orgelet

Tél : 03.84.25.68.25
 Du lundi au vendredi 8h - 17h30
 Samedi 8h - 12h
Médecins, Psychologue, Orthophoniste, Nutritionniste, etc.



Autre médecin : Clavel Frédéric
 Tél 03 84 25 41 76

Dentiste : Bosio Eric , Ghislaine,
 Tél : 03 84 25 41 99

Autres : **Kinésithérapie** Du Mont Orgier : Tél : 03 84 35 56 26
MO2 matériel médical, orthopédie, optique : 3 rue du Cimetière - 39270 Orgelet
 03 84 24 32 57 - 06 41 42 29 66



Naissances

Lara CHAMBERY-BERR

Née le 25 octobre 2024

Nou souhaitons tout le bonheur du monde à ce bébé!

Informations utiles

Gendarmerie d'Orgelet : Lundi, mercredi, samedi 14h - 18h
 Vendredi 8h - 12h
Déchetterie d'Orgelet (ÉTÉ) ouverture mardi 9h - 12h et 13h30 - 17h30, jeudi , vendredi et samedi 13h30 - 17h30 ;
(HIVER) lundi et vendredi 9h - 12h ; mardi, jeudi et samedi 13h30 - 16h30.

SITE INTERNET DOMPIERRE : Le site fait peau neuve. Cela peut générer des perturbations ou des difficultés d'accès. Merci de bien vouloir nous en excuser.

Autour de Dompierre: Gala de l'école de Poids de Fiole au Foyer rural de Saint-Maur



ETAT CIVIL

Décès

René LESNE nous a quitté le 20 avril 2024

François TARDY le 24 septembre 2024,

Bruno REGAZZONI le 8 octobre 2024.

Le conseil Municipal renouvelle ses sincères condoléances.



Pacs

Mathias BERNARD et Leslie ROMAIN se sont pacés en mairie le 6 Juillet 2024.

Arnaud MARTIN et Amandine SAULNIER le 25 novembre 2024.

Longue vie à leur union!

